UN MAURISTE AU TRAVAIL
ANTOINE-AUGUSTIN TOUTTÉE ÉDITEUR DE CYRILLE DE JÉRUSALEM

par

Sébastien GRIGNON

Dom Antoine-Augustin Touttée, moine bénédictin de Saint-Maur, est fort loin, malgré ses talents d'helléniste, de compter parmi les érudits les plus célèbres de la congrégation : celle-ci, il est vrai, a donné plus d'un savant expert en lettres anciennes, et il n'est pas fort aisé de laisser un nom dans l'histoire quand on a, comme ce mauriste, été le contemporain de Bernard de Montfaucon et son confrère à Saint-Germain. D'autant que dom Touttée, décédé prématurément au début du XVIII^e^ siècle, n'a sans doute guère eu le temps de donner la pleine mesure de ses aptitudes. Et cependant son travail force l'admiration : rédigée en quelque six années, son édition des œuvres de Cyrille de Jérusalem [1] n'a pas été dépassée à ce jour.

Ce Père de l'Église, parfois considéré comme un auteur de moindre envergure que ses illustres contemporains du IV^e^ siècle tels Eusèbe de Césarée, les Pères cappadociens ou Jean Chrysostome, pour ne citer que des Pères de langue grecque, était pourtant très lu dans l'Antiquité et la période byzantine. Homme d'Église plus que théologien, prédicateur de génie, il est surtout connu pour avoir prononcé deux séries de catéchèses. La première, celle des dix-huit *Catéchèses prébaptismales*, prêchée vers 350, était destinée à l'instruction finale des candidats au baptême et procédait essentiellement d'un commentaire du Symbole de foi article par article [2]. La seconde, celle des cinq *mystagogiques*, qui vise à expliquer les sacrements et le Notre Père aux nouveaux baptisés, a longtemps fait l'objet d'une querelle d'attribution : s'il faut effectivement en assigner la composition à Cyrille, elle date probablement de la décennie 380 [3].

1. *ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ* = *S. Cyrilli archiepiscopi Hierosolymitani opera quae exstant omnia, et ejus nomine circumferuntur, ad manuscriptos codices nec-non ad superiores editiones castigata, dissertationibus et notis illustrata, cum nova interpretatione et copiosis indicibus. Cura et studio Domni Antonii-Augustini Touttée*, presbyteri et monachi benedictini è Congregatione S. Mauri, Paris, Jacques Vincent, 1720.

2. Les œuvres d'authenticité reconue de Cyrille de Jérusalem correspondent aux notices 3585 (Catéchèses prébaptismales), 3586 (Catéchèses mystagogiques), 3587 (Lettre à Constance) et 3588 (Homélie sur le paralytique) de la *CPG*, les *spuria* aux n^os^ 3590-3593, et les versions aux n^os^ 3598-3618. Pour une étude d'ensemble des prébaptismales, on nous permettra de renvoyer à notre thèse (non publiée), *La cohérence de la foi. Lire les Catéchèses prébaptismales de Cyrille de Jérusalem*, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2003.

3. La mort de Cyrille en 387 est le *terminus ante quem*. Pour un état récent de la question sur le corpus des Mystagogiques, voir Alexis James Doval, *Cyril of Jerusalem, Mystagogue. The*

Chargé par la congrégation, durant la décennie 1710, d'éditer à nouveaux frais les œuvres de Cyrille, dom Touttée s'est acquitté fort dignement de sa tâche. Son édition fait encore référence aujourd'hui auprès des patristiciens, d'abord sans doute parce qu'elle est la seule édition intégrale aisément accessible, mais aussi et surtout en ce qu'elle déploie une somme d'érudition philologique et historique qui force encore l'admiration du chercheur contemporain. En d'autres termes l'œuvre de Touttée doit être considérée, sinon comme définitive, du moins comme une référence dans l'histoire de la philologie patristique. Cela posé, une édition de référence n'est pas pour autant un ouvrage intemporel, encore moins une œuvre hors du temps. Il aura en effet fallu la conjonction de divers facteurs singuliers pour que cette édition voie le jour : entre autres, la rencontre d'une personnalité, Antoine-Augustin Touttée, avec la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, et ce dans un contexte historique particulier, celui du royaume de France entre la fin du règne de Louis XIV et le début de la Régence. Dès lors, si la biographie de l'auteur et son travail d'édition ne se résument pas tout à fait l'un à l'autre, il peut être judicieux de tenter d'éclairer le second par la première. On rappellera donc le peu que l'on sait du parcours de dom Touttée au début de sa vie, avant son projet d'édition. Ce projet doit bien sûr, dans un deuxième temps, être retracé jusqu'à la mort prématurée qui a empêché l'érudit de publier lui-même son travail. On examinera enfin la sortie posthume et la réception de l'« édition Touttée », non sans envisager brièvement sa postérité.

1. Touttée avant Cyrille [4]

Antoine-Augustin Touttée est né le 13 décembre 1677 à Riom, chef-lieu de la généralité éponyme, en Auvergne. Il est le fils, nous dit Tassin, « d'un père avocat estimé dans le Barreau, tant par son éloquence et ses lumières, que par sa probité. [Il poursuit] avec distinction toutes ses études et même sa théologie chez les Pères de l'Oratoire » [5], dans sa ville natale.

Il prononce ses vœux monastiques le 29 octobre 1698, à Vendôme [6] ou à Saint-Alyre de Clermont [7], puis est ordonné prêtre en décembre 1702,

Authorship of the Mystagogic Catecheses, Washington (D.C.), 2001 (Patristic Monograph Series, 17).

4. La documentation brute concernant dom Touttée a été synthétisée par Philippe Lenain, *Histoire littéraire des bénédictins de Saint-Maur. Tome troisième (1683-1723)*, Louvain-la-Neuve, 2010 (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, 93), p. 343-350. La notice porte le n° 4350 d'après la Matricule (*Matricula monachorum professorum Congregationis S. Mauri in Gallia Ordinis Sancti Patris Benedicti ab initio eiusdem Congregationis, usque ad annum 1789*, éd. et trad. Yves Chaussy, Paris, 1959 [Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes], p. 91).

5. René-Prosper Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, ordre de saint Benoît*, Bruxelles-Paris, Humblot, 1770, p. 402.

6. R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, qui suit ici les notices du Nécrologe de Saint-Germain-des-Prés (*Les bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés. 1630-1792. Nécrologe des religieux de la congrégation de Saint-Maur décédés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, éd. Jean-Baptiste Vanel, Paris, 1896, p. 115), et de la Matricule de la congrégation (*Matricula monachorum professorum Congregationis S. Mauri*, éd. cit., n° 4350, p. 91).

7. Edmond Martène, *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. Gaston Charvin, 9 vol., Ligugé-Paris, 1928-1954 (Archives de la France monastique, 31-35, 42-43, 46-48), vol. ix,

probablement dans la province de Bourgogne ; aucune de nos sources ne donne de précisions à ce sujet, mais elles sont unanimes pour dire qu'il a enseigné quelques années à Saint-Benoît-sur-Loire après son ordination [8]. Ce sont donc six années en tout qu'il consacre à l'enseignement dans cette province de Bourgogne.

En 1708 il est appelé à l'abbaye de Saint-Denis, dans la province de France. Il est difficile de dire si l'on doit cette décision à Denis de Sainte-Marthe, alors supérieur de cette abbaye, mais le fait est que les deux hommes semblent s'être comme suivis dans les deux premières décennies du siècle [9]. Ici encore la prudence est de mise, mais Touttée ne semble pas avoir déparé l'atmosphère d'effervescence intellectuelle qui devait régner en ces années à Saint-Denis. Il y poursuit les activités d'enseignement qu'on lui a connues à Saint-Benoît-sur-Loire. C'est probablement à Saint-Denis qu'il fait la rencontre d'un confrère un peu plus jeune et dont le nom devait rester attaché au sien : Prudent Maran. Celui-ci, de six ans son cadet, a fait sa profession en 1703 dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux avant de rejoindre, lui aussi, celle de Saint-Denis [10]. Il y a donc quelque présomption que Maran ait suivi, fût-ce brièvement, l'enseignement de Touttée ; du moins ne se fait-il pas faute de l'évoquer :

Hanc autem docendi viam sequebatur ut, missis scholasticis spinis, quid sancti Patres sensissent unice curaret, atque ex eorum libris, quos nocturna diurnaque manu versabat, omnem dictandi materiam comportaret. Hos ad usus litterarum Graecarum praesidium sibi paraverat, in quibus ita contritus fuit, ut cum excellentibus in hoc genere comparari posset [11].

Pour l'enseignement, il suivait une voix qui consistait en ce que, délaissant les épines scolastiques, il ne se préoccupait que du sentiment des saints Pères, et qu'il amassait à partir de leurs livres, que sa main feuilletait jour et nuit, toute la matière de son propos. À cette fin il s'était adjoint le renfort des lettres grecques, au commerce desquelles il était rompu au point qu'on pouvait le comparer à ceux qui excellent dans ce domaine [12].

p. 64. Nous utiliserons ici les graphies contemporaines d'usage Saint-Alyre et Clermont, de préférence aux graphies de l'époque, Saint-Allyre et Clairmont.

8. E. Martène, *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. cit., vol. IX, p. 64, et la n. 2 de G. Charvin qui, d'après les documents qu'il a compulsés, situe ces années d'enseignement entre 1706 et 1709 ; cf. R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, p. 402 : « Il dédia à saint Benoît par une belle prose carrée, la philosophie qu'il enseigna avec beaucoup d'honneur pendant deux ans. Ensuite il professa la théologie pendant quatre ans à Saint-Benoît-sur-Loire » ; cf. *Les bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés. 1630-1792. Nécrologe*, éd. cit., p. 115.

9. Les entrées successives de Touttée à Saint-Denis, puis à Saint-Germain-des-Prés où, comme nous le verrons, il est appelé en 1712, correspondent en gros aux prises de fonctions de Sainte-Marthe dans ces deux communautés, sachant que celui-ci a effectué trois triennats entre 1708 et 1717, dont le premier à Saint-Denis et le deuxième à Saint-Germain (R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, p. 450).

10. *Ibid.*, p. 741-742.

11. Prudent Maran, *Videtur hic locus esse admonendi lectoris...*, dans *S. Cyrilli archiepiscopi Hierosolymitani opera quae exstant omnia*, éd. cit. Cette note de deux pages, sans numérotation, se trouve après la préface originale de Touttée. Les remarques citées ici se retrouvent traduites presque mot à mot chez R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, p. 402.

12. Sauf indication contraire, les traductions des citations latines sont les nôtres.

Que faut-il penser de cette description quasi hagiographique, qui oppose comme le jour à la nuit, et probablement avec quelque malignité, les saints enseignements des Pères aux chicanes des scolastiques ? Il est difficile, bien entendu, de dire si l'intérêt de Touttée pour la patristique est directement lié à ses charges d'enseignement, ni même s'il date effectivement de cette période. Mais il n'est guère douteux que, dès le début de la décennie 1710, il ne fût reconnu par ses confrères de Saint-Denis, et ses supérieurs en particulier, comme un helléniste de talent. Cette réputation est à plus d'un titre, on va le voir, à l'origine de l'entreprise éditoriale qui nous occupe ici.

2. Touttée et Cyrille

a. De Saint-Denis à Saint-Germain

Dom Touttée est encore à Saint-Denis quand il est pressenti pour travailler à une nouvelle édition des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem. Il est, évidemment, impossible de reconstituer l'enchaînement de causes et d'effets qui le font passer, en quelques années, du statut de professeur apprécié à celui de philologue reconnu, et ce d'autant que, ici plus encore qu'ailleurs, les sources plus tardives se sont probablement contentées de recopier les témoignages de première main de Touttée et Maran. Voici donc ce que Touttée lui-même explique, dans le *Prospectus* qu'il publie en 1715 pour présenter son édition à paraître, des circonstances dans lesquelles le projet a vu le jour :

Eum laborem, quem tenuitatis meae conscientia dufugere satius forsan fuisset, uti Ecclesiae non inutilem futurum, atque huic nostro monastici secessus otio maxime convenientem, facile mihi imponi passus sum a viris, quibus id a me impetrare jus erat. Ac, simul injunctum onus recepi, certum fuit nihil praetermittere, quo haec nostra editio, si non suis omnibus numeris absoluta (neque enim tantum de me audeo polliceri) at quam maxime eniti possem castigata et elaborata prodiret [13].

Ce labeur – que, conscient de ma faiblesse, j'eusse peut-être mieux fait d'éviter – en tant qu'il ne devait pas être inutile à l'Église et s'accordait au mieux à cette retraite studieuse qui est le propre de notre vie monastique, je me le laissai facilement confier par des hommes qui avaient le droit de l'obtenir de moi. Et, dès que j'eus accepté la charge que l'on m'imposait, il fut décidé de ne rien omettre pour que cette édition, sans être en tous points parfaite (car je n'ose point promettre tant à mon sujet), parût du moins, pour autant que je pusse m'y efforcer, après avoir été corrigée et mise en forme.

Les réticences exprimées ici par l'éditeur, au moment où il est – du moins le croit-il – sur le point de venir à bout de son « labeur » et pourrait à bon droit les passer sous silence, ces rétiences, nous semble-t-il, ne sont pas de pure rhétorique. On sent, fût-ce de manière allusive, ce qu'il a pu coûter au professeur de théologie de se muer en philologue en service commandé et de

13. A.-A. Touttée, *Prospectus novae editionis operum Sancti Cyrilli Hierosolymitani*, Paris, J. Vincent, 1715, p. [2], ms. Paris, BnF, Fr. 18817, fol. 259v. Ce prospectus est inséré aux fol. 259-260 du ms. Fr. 18817, enregistré à la BnF sous le titre *Annales de Saint-Germain-des-Prés*, mais rédigé sous le titre original suivant : *Abrégé des choses plus remarquables de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés depuis le temps de sa fondation jusques à présent. [2], Second volume contenant les choses mémorables arrivées en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés les Paris depuis l'an 1696* [années 1696-1743]. Désormais respectivement A.-A. Touttée, *Prospectus* et *Abrégé*.

faire pour ainsi dire retraite dans la retraite. Maran confirme, en un chiasme à l'expressivité un peu sèche, que Touttée s'est mis au travail « sur le conseil de ses amis et l'ordre de ses supérieurs » (*suadentibus amicis, praepositis jubentibus*) [14]. On voit assez qu'il s'agit d'une mission quasi officielle, puisque les « supérieurs » semblent avoir mis les « amis » à contribution, comme pour être sûrs que l'ordre fût bien exécuté. D'autant que ce travail, commencé à Saint-Denis, est achevé à Saint-Germain-des-Prés où Touttée a été appelé en 1712 [15]. Il n'est nul besoin d'insister sur le rayonnement intellectuel dont jouit l'abbaye à l'époque [16], ni sur la haute estime envers le philologue dont témoigne cet appel. Quant à savoir qui a pu être à l'origine de ce déplacement, on ne peut qu'émettre des conjectures. Sainte-Marthe, on l'a vu, est probablement supérieur au moment où Touttée est appelé [17]. La réputation que ce dernier s'est forgée à Saint-Denis l'a probablement précédé à Saint-Germain, et il ne fait guère de doute qu'il n'ait eu des alliés dans la place, alliés qui sont hélas restés anonymes [18].

Touttée est donc, quoi qu'il en soit, agrégé en 1712 à une entreprise éditoriale qui est un des fleurons de l'activité intellectuelle des mauristes à l'époque : la publication des grands textes des Pères [19]. On connaît, bien

14. P. Maran, *Videtur hic locus esse admonendi lectoris...*, éd. cit., p. [1].

15. Toutes les sources confirment cette date.

16. Sur le rôle éminent des abbayes de Saint-Germain et des Blancs-Manteaux et leur rapport à l'environnement intellectuel unique dont jouissait la capitale à l'époque, voir Pierre Gasnault, « Motivation, conditions de travail et héritage des bénédictins érudits de la congrégation de Saint-Maur », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 71, n° 186, 1985, p. 12-23, en part. p. 18.

17. Si la simple concomitance des deux faits n'entraîne pas automatiquement une relation causale entre eux, la mention par Touttée de ses supérieurs semble corroborer celle-ci.

18. À une exception près peut-être, mais une exception dont l'utilisation, comme on va le voir, est d'un maniement délicat. Le document qui fait foi ici est une lettre annexée au ms. Lat. 12687 de la BnF, de la main d'Antoine Touttée, probable frère cadet de l'éditeur et lui aussi moine dans la congrégation de Saint-Maur (A.-A. Touttée, *Praefatio*, xxi, p. [14], évoque un confrère lié à lui par la fraternité du sang [*fraterni sanguinis vinculo conjunctissimus*]). Cette lettre, expédiée de Riom et datée du 27 novembre 1709, est adressée à dom François de Grandsaigne, qui a chargé le jeune Touttée de « faire une copie fidèle du caractère des lettres qui forment l'inscription qui est en la châsse de St Calmine [sc. Calmin] en l'abbaye de Mozac » (fol. 233). Elle ne présenterait au demeurant guère d'intérêt pour notre étude, n'étaient les deux détails suivants. En premier lieu son adresse : « Au Révérend Père Dom François de Grandsaigne prêtre bénédictin en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris » (fol. 234v). Ensuite cette phrase par laquelle se termine le corps de la lettre : « Je vous supplie très humblement de vouloir bien continuer vos bontés pour mon frère, il tâchera de n'en être point indigne » (fol. 234). Le document témoigne donc des liens qui unissent les frères Touttée à un membre plus ancien de la congrégation : Grandsaigne est auvergnat comme eux, il est né à Clermont et a fait sa profession en 1683 non loin de là, à Saint-Augustin de Limoges, là même où Antoine Touttée fera la sienne en 1703. Sans autre examen, la lettre semble par ailleurs indiquer la présence de Grandsaigne à Saint-Germain-des-Prés en 1709. Et c'est là qu'est tout le problème : aucun autre document ne semble attester que dom Grandsaigne ait eu des charges dans d'autres provinces que celle de Chezal-Benoît, où il a passé le plus clair de sa vie monastique et, dans une moindre mesure, celle de Bretagne (voir Y. Chaussy, *Les bénédictins de Saint-Maur. Tome II. Répertoire biographique. Supplément à la matricule*, Paris, 1991 [Collection des Études augustiniennes. Série Moyen Âge et temps modernes, 24], n° 3426, p. 59).

19. Il faut remarquer à cet égard que, si la publication des Pères latins a commencé dès le milieu du xvii^e^ siècle, celle des Pères grecs n'est inaugurée qu'en 1698, par l'Athanase de Montfaucon (voir *infra*, n. 20). Ce retard relatif a sans doute des explications variées (Benoît Gain, « Bernard de Montfaucon, éditeur des Pères grecs », dans *Dom Bernard de Montfaucon. Actes du colloque de Carcassonne [octobre 1996]*, dir. Daniel-Odon Hurel et Raymond Roger,

entendu, leur monumentale édition des œuvres de saint Augustin, qui a fait date dans l'histoire de la philologie patristique. On connaît aussi les publications, chrysostomiennes en particulier, de Bernard de Montfaucon, dont on doit remarquer qu'il honore la congrégation de ses travaux au moment précis où dom Touttée se fait connaître [20]. Mais ces entreprises monumentales, l'une collective, l'autre largement individuelle, ne sont pas les seuls témoins de l'effort ecdotique considérable fourni par les mauristes en ce qui concerne les Pères de l'Église, tant latins que grecs [21].

La décision de publier les œuvres de Cyrille de Jérusalem ne doit donc rien au hasard ; non plus, sans doute, que le choix de Touttée pour ce faire [22]. On croit comprendre à demi-mot que le passage de celui-ci à Saint-Germain

vol. I, Saint-Wandrille, 1998 [Bibliothèque bénédictine, 4], p. 125-126) : « Assurément il y avait à l'intérieur et à l'extérieur de la Congrégation moins de lecteurs qui entendissent le grec. Jusqu'alors, les ouvrages des mauristes à leur usage propre comportaient peu de traductions latines des Pères grecs [...]. D'autre part, çà et là il est fait allusion à la crise de l'édition des textes latins. *A fortiori* des textes grecs, avec peut-être, pour ces derniers, des difficultés techniques avecc les imprimeurs. Mais ce retard vint surtout, à mon sens, du déficit des compétences nécessaires ».

20. La congrégation mettait à haut prix la publication de Chrysostome (E. Martène, *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. cit., vol. IX, p. 60, qui s'appuie en particulier sur la correspondance de dom Claude Martin : cf. Philibert Schmitz, « Lettres de dom Claude Martin relatives à l'édition de S. Athanase et de S. Jean Chrysostome », *Revue bénédictine*, t. 41, 1929, p. 262-267, 358-366) : « On désirait depuis longtemps que la Congrégation de Saint-Maur mît au jour les ouvrages de ce Père, qui est parmi les Grecs ce que Saint-Augustin est parmi les Latins, et lorsque les Supérieurs conçurent le dessein de faire travailler sur les Pères Grecs, ils se proposèrent de commencer par saint Jean Chrysostome » ; mais cette entreprise est différée par l'urgence d'une autre : « L'édition de saint Athanase était si défectueuse que plusieurs savants furent d'avis de travailler avant toutes choses à l'édition de ses ouvrages ». L'Athanase mauriste paraît de fait dès 1698 (*ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΑΘΑΝΑΣΙΟΥ ΑΡΧΙΕΠ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ* : *Sancti patris nostri Athanasii arachiep. Alexandrini Opera omnia quae extant*..., 3 vol., Paris, Jean Anisson, 1698). Très vite Montfaucon reste seul artisan *de facto* de cette entreprise prévue pour être collective. « L'édition [...] défectueuse » dont il est ici question désigne, bien entendu, les publications athanasiennes antérieures, dont Montfaucon a analysé longuement les défauts dans la sienne (voir Ph. Lenain, *Histoire littéraire des bénédictins de Saint-Maur. Tome deuxième. [1656-1683]*, Louvain-la-Neuve, 2008 [Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, 89], p. 478-479, et n. 629). Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1718, que paraît le premier volume de son monumental Chrysostome (*ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΙΩΑΝΝΟΥ ΑΡΧΙΕΠ. ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ ΤΟΥ ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ*: *Sancti patris nostri Joannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinopolitani opera omnia quae extant*..., Paris, Louis Guérin, 1718), dont les douze autres se succèderont jusqu'en en 1738 (sur ce volume en particulier, voir Ph. Lenain, *Histoire littéraire des bénédictins de Saint-Maur. Tome deuxième*, *op. cit*., p. 495-496). Entre temps B. de Montfaucon a donné à la congrégation un recueil de patristique grecque, la *Collectio nova* (*Collectio nova Patrum et Scriptorum Graecorum, nimicum. Eusebii Caesariensis, Athanasii et Cosniae Aegyptii*..., 2 vol., Paris, Claude Rigaud, 1705), et une édition nouvelle des *Hexaples* d'Origène (*Hexaplorum Origenis quae supersunt*..., 2 vol., Paris, Louis Guérin, 1713).

21. Durant ces mêmes années, Thierry Ruinart donne une édition de Grégoire de Tours (*Sancti Georgii Florentii Gregorii, episcopi Turonensis, opera omnia*..., Paris, François Muguet, 1699), Denis de Sainte-Marthe dirige celle de Grégoire le Grand (*Sancti Gregorii papae I cognomento magni opera omnia*..., Paris, Claude Rigaud, 1705), tandis que René Massuet publie saint Irénée (*S. Irenaei episcopi Lugdunensis et martyris Contra haereses libri quinque*..., Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1710).

22. Aucun document ne permet malheureusement de préciser les conditions de ce choix : on ne possède pas, à notre connaissance, de témoignage de procédures comme celle par le biais desquelles dom Martin a sélectionné Pouget et Montfaucon (voir B. Gain, « Bernard de Montfaucon, éditeur des Pères grecs », art. cit., p. 124).

correspond à un échange, tacite ou explicite, entre le moine et sa communauté : le premier reçoit d'amicales pressions pour se laisser incorporer à l'ouvroir où se forgent, en cette période, les savantes éditions patristiques ; la seconde, de son côté, met à la disposition de l'érudit les meilleures conditions de travail possibles, imprimés et manuscrits compris ; de cet échange, si tout se passe comme prévu, doit sortir une édition qui associera une parution rapide à la garantie d'une haute érudition.

Peut-on se faire une idée de la manière dont Touttée a travaillé à son édition ? Nous ne diposons malheureusement que d'une documentation très parcellaire : aucune correspondance autographe, en particulier, n'a été portée à notre connaissance [23]. Ne subsistent que quelques documents de travail de Touttée lui-même : la préface de son édition, qui livre quelques discrètes indications sur sa genèse, mais aussi, et surtout, le volumineux dossier manuscrit des notes préparatoires à l'édition [24]. Le premier document dresse, comme il est d'usage, la liste des personnes, voire des institutions, susceptibles d'être remerciées pour leur aide. Outre les quelques bibliothécaires qui lui ont permis un accès libre à des fonds manuscrits d'intérêt stratégique pour l'édition [25], Touttée signale la collaboration particulière d'un ancien confrère désormais retiré à la Trappe : Jacques Léger. Celui-ci semble avoir fourni, avant que Touttée ne soit choisi à son tour pour ce faire, un travail non négligeable de collation, de traduction et d'annotation du corpus cyrillien. On ne sait pas de quelle aide a pu être le travail de Léger pour Touttée, mais il est à noter que, de tous les confrères qui ont pu appuyer celui-ci dans son labeur, il est le seul à être cité individuellement et nommément [26].

Le second document est à la fois d'un intérêt certain et quelque peu décevant en ce qui regarde notre étude : s'il permet de voir l'auteur au travail texte par texte, il ne constitue en aucun cas un journal de bord de l'édition. Ses quelque 1 500 feuillets donnent en effet, pour les différentes œuvres en cours d'édition (y compris les *spuria*), un ou plusieurs états avant publication d'une bonne partie de l'appareil critique en devenir : notes critiques, notes d'érudition, notes justificatives de points de traduction, mais aussi introduction à l'édition de l'un ou l'autre texte [27]. En outre un examen

23. La correspondance des bénédictins cataloguée par Marius Sépet, (sans titre, 3 vol., Paris, BnF, ms. Bureau 36, 9, *olim* 365 C), ne contient aucune lettre autographe d'A.-A. Touttée ; la seule lettre signée du nom de Touttée est celle de son frère cadet supposé (voir *supra*, n. 18).

24. *Notae in omnia opera S. Cyrilli Hierosolymitani*, Paris, BnF, ms. Suppl. gr. 425.

25. Ici encore on est réduit aux conjectures quant aux méthodes de travail de Touttée, en particulier la constitution vraie ou supposée d'une équipe. Si l'on se rappelle que l'une des difficultés principales exposées par Montfaucon dans sa correspondance était la collation de manuscrits en dépôt à l'étranger, qui supposait généralement l'envoi de confrères sur place (voir B. Gain, « Bernard de Montfaucon, éditeur des Pères grecs », art. cit., p. 128), on comprend mieux, *a contrario*, l'avantage que représentait pour Toutté la présence à Paris de fonds manuscrits de première importance (voir *infra*, n. 48-52).

26. A.-A. Touttée, *Praefatio*, xxi, *op. cit.* : *Nec domestica subsidia defuere : ut eos taceam qui consilio juverunt, D. Jacobus Leger, olim sodalitii nostri, nunc austerius vitae studio Trappensis monachus, cum Cyrillum vernacule reddere instituisset, ubi consilii mei certior factus est, libenter communicavit quidquid ex mss. excerpserat, aut in Cyrillum observaverat.* Son frère est cité lui aussi, mais sous l'espèce d'une simple périphrase (voir *supra*, n. 18).

27. Ce manuscrit mériterait, sinon une édition diplomatique proprement dite, du moins peut-être une analyse qui permettrait une présentation systématique de son contenu. Une telle étude, qui pourrait donner matière à un article autonome, dépasse évidemment le cadre de celui-ci.

exhaustif du manuscrit, si rapide soit-il, permet de voir qu'il est entièrement rédigé de la même main, celle de Touttée lui-même [28]. Ainsi, pour clairsemée que soit notre documentation, on peut tout de même imaginer une phase de travail en deux temps : un travail de documentation important durant lequel l'éditeur aura bénéficié d'aides variées et parfois importantes, puis un travail de rédaction entièrement solitaire, semble-t-il, qu'il a pu mener à bien d'autant plus vite que le travail préparatoire avait été approfondi.

Quoi qu'il en soit, quelque trois ans après son entrée à Saint-Germain, en 1715, Touttée publie le *Prospectus* de son édition à paraître dont on a déjà lu quelques lignes précédemment : le projet éditorial, on va le voir, est à la hauteur des ambitions de la congrégation ; mais les événements n'en ont pas permis une parution aussi rapide que prévu.

b. Le Prospectus *de 1715 et le projet éditorial de dom Touttée*

Si Cyrille de Jérusalem peut apparaître de prime abord comme un auteur de moindre envergure qu'un Augustin ou un Chrysostome, le projet ecdotique qui lui est lié ne doit probablement rien au hasard pour autant. Ce sont en effet, sans surprise, les deux séries des *Catéchèses*, prébaptismales et mystagogiques, qui retiennent l'attention de l'éditeur :

> *... ut de unis catechesibus, quae sancti Doctoris scriptorum praecipua ac fere sola pars superest, loquar, in eis universa christianae doctrinae, tam in Symbolo comprehensa quam ad sacramenta pertinentis, summa continetur. Ac de unoquoque capite, quamvis breviter, ita tamen diserte, erudite et disposite ; facili theologicis vocabulis libero, et ad vulgum accomodato sermone, disputatur ; ut nihil vel ad probandi diligentiam, vel ad explanandi ubertatem, vel ad intelligendi facilitatem desit* [29].
>
> Pour ne parler [...] que des seules catéchèses – la majeure partie, presque la seule, de ce qui subsiste des œuvres du saint Docteur – la somme universelle de la doctrine chrétienne y est contenue, tant de celle qui est ramassée dans les articles du Symbole que de celle qui regarde les sacrements. Et chaque tête de chapitre, quoique discutée avec brièveté, l'est cependant avec tant d'éloquence, d'érudition et d'ordre, dans un style si facile, exempt de vocabulaire théologique et approprié au grand public que rien de ce qui vise la vivacité de la démonstration, l'ampleur de l'explication ou la facilité de la compréhension n'y fait défaut.

On retrouve ici, à travers le parallélisme entre le « symbole » et les « sacrements », la bipartition entre les deux séries des *prébaptismales* et des *mystagogiques*. Ces œuvres appellent la publication malgré leur caractère apparent d'instruction élémentaire, ou plutôt à cause de cette simplicité même, qui en fait une « somme universelle de la doctrine chrétienne » accessible au plus grand nombre : le fait que Touttée présente l'absence de vocabulaire théologique comme une vertu du style cyrillien est très révélateur à cet égard. Ce jugement, au demeurant un peu exagéré, prend tout son sens si l'on replace Cyrille au sein de l'entreprise patristique de la congrégation : sa lecture sollicite assurément moins d'érudition que celle des autres Pères

28. Si l'on excepte la foliotation en continu qui double la pagination, parfois erratique, de l'autographe, et qui est très probablement due à un des bibliothécaires qui ont enregistré le document. Voir les deux feuillets de ce manuscrits reproduits *infra*, annexe 2, fig. 2 et fig. 3.

29. A.-A. Touttée, *Prospectus*, p. [1], Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 259.

publiés à l'époque, de sorte qu'il aura quelque chance de toucher un public plus large, au moins dans les sphères ecclésiastiques. Il est difficile de savoir quelle connaissance avait dom Touttée de la tradition manuscrite des œuvres de Cyrille à l'ère byzantine ; toujours est-il que celles-ci, c'est un fait clairement établi par la philologie postérieure, figuraient en bonne place dans les florilèges patristiques, notamment par le biais de la *Procatéchèse* et de la neuvième homélie qui avaient connu la fortune paradoxale d'être abondamment copiées et diffusées à part sous le couvert d'une attribution fautive à Basile de Césarée [30]. L'œuvre, par ailleurs, se prête bien à la recopie d'extraits pour la préparation de sermons ou la confection de lectures édifiantes.

Il est donc bien possible qu'avec ce projet cyrillien la congrégation visât une diffusion relativement large, toutes proportions gardées, d'une œuvre patristique grecque : un autre passage du *Prospectus* semble le confirmer.

... nullum est fere catholicae Ecclesiae documentum, ab haereticis nostri temporis in controversiam vocatum, quod non author noster simul et planissime explicet, et gravissime diligentissimeque constituat [...]. *Itaque in hoc authore legendo, summo gaudio catholicus quisque fidem suam recognoscens, intelligit iisdem se in Ecclesiae matris gremio fidei ac sacramentorum disciplinis imbui, quas medio saeculo quarto Hierosolymitana, ceterarum omnium mater, unaque cum eis fidei professione devincta, ad se accedentibus prima institutione proponere consueverat* [31].

... il n'y a presque aucun enseignement de l'Église catholique remis en question par les hérétiques de notre temps que notre auteur, tout à la fois, n'explique avec beaucoup de clarté et n'établisse avec beaucoup de sérieux et d'attention [...]. C'est pourquoi chaque catholique, reconnaissant sa foi dans la lecture de cet auteur avec la plus grande joie, comprend qu'il est imbu des mêmes enseignements relatifs à la foi et aux sacrements dans le sein de sa mère l'Église que ceux que l'Église de Jérusalem, la mère de toutes les autres, avait coutume de proposer dans son instruction initiale à ceux qui venaient à elle, unie à eux par la profession de foi.

Quoi qu'il en soit des « hérétiques » sur l'identité desquels nous reviendrons un peu plus loin, la volonté d'affermir « chaque catholique » dans sa foi est affirmée hautement, et explicitée en des termes dont le lyrisme n'ôte rien à la clarté du propos : un tel texte, en somme, mériterait d'être universellement connu. Il est d'autant plus étonnant, poursuit Touttée, qu'il ait dû attendre le XVI^e^ siècle pour être lu par les érudits [32]. Cette affirmation, évidemment, est tendancieuse : l'œuvre de Cyrille, on en a dit un mot, a été largement diffusée en Orient par la tradition manuscrite, et l'on ne sache pas que son infortune en Occident ait été beaucoup plus grave que celle des nombre d'œuvres comparables. Mais elle est pour Touttée une excellente

30. Voir, à ce propos, Ernest Bihain, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, thèse, Louvain-la-Neuve, 1966, p. 226-266 (thèse consultable en ligne à l'adresse suivante : http://dial.academielouvain.be/handle/boreal :12595 ?site_name=UCL), qui s'inspire très largement des conclusions de Stig Y. Rudberg (*Études sur la tradition manuscrite de saint Basile*, Uppsala, 1953).

31. A.-A. Touttée, *Prospectus*, p. [1], Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 259.

32. *Ibid.* : *Est tamen quod doleamus, opus tam insigne Latinis nostris ita sero in notitiam devenisse, ut ante medium saeculum XVI. vix apud authores nostros commemoratum fuisse legatur ; ab eo vero tempore, saepius quamvis prelo commissum, nondum tamen ejusmodi editione instructum providisse, quae catholicorum votis satisfacere posse videatur.*

transition avec le deuxième point fort de sa présentation : la critique des éditions existantes. On imagine en effet aisément que la dernière édition en date aura d'autant plus de chance de briller qu'elle paraîtra dans un paysage éditorial un peu terne [33]. De fait, et l'on peut aisément suivre l'éditeur mauriste sur ce point, celui des deux siècles précédents n'a rien de particulièrement séduisant : les éditions du XVI^e^ siècle auxquelles Touttée fait allusion [34] donnent, comme il le dit lui-même, soit un texte grec établi sur le même manuscrit mutilé et fautif [35], soit une version intégrale des *Catéchèses prébaptismales* et *mystagogiques*, mais sans l'original grec [36]. Quant à Jean Prévot, le premier à avoir donné une édition grecque complète au début du XVII^e^ siècle [37], il n'a pas pu consulter les meilleurs manuscrits.

Reste évidemment le devancier immédiat de dom Touttée : Thomas Milles. L'édition de ce savant prêtre anglican, parue à Oxford douze ans auparavant [38], peut difficilement être écartée d'un trait de plume comme les précédentes. Si en effet Touttée a balayé les prédécesseurs de Milles en un paragraphe, il consacre à celui-ci, dans son *Prospectus*, un développement d'une demi-page qui mêle les éloges et les critiques [39]. Touttée admire tout d'abord, non sans malignité, la qualité du papier et l'élégance de la typographie. Plus sérieusement il remarque aussi que, contrairement à ses devanciers, Milles s'est efforcé de donner une édition intégrale des œuvres de Cyrille, y compris celles, assez nombreuses, dont l'attribution est supposée ; il lui sait gré d'avoir, pour ce faire, collationné un nombre relativement important de manuscrits, et donné au lecteur un texte et une traduction notablement amendés. Le système des notes d'érudition en bas de page est également porté à son crédit. Cependant, tout en reconnaissant que l'ouvrage de Milles constitue dans son ensemble un progrès notable dans l'ecdotique cyrillienne, Touttée ne laisse pas de balancer ses éloges par des reproches bien sentis. « Qu'il nous soit permis cependant, poursuit-il, sans faire injustice à un

33. Cette considération, on l'a vu plus haut, avait déjà guidé l'empressement de la congrégation à publier Athanase en urgence, avant même Chrysostome, pour pallier les défaillances jugées inacceptables des éditions antérieures (voir *supra*, n. 20).

34. A.-A. Touttée, *Prospectus*, *op. cit.*, p. [1], Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 259. Les remarques qui suivent à propos des éditions des XVI^e^ et XVII^e^ siècles sont une simple reformulation de celles de dom Touttée.

35. Il ne peut s'agir, en l'occurrence, que des éditions réalisées respectivement par Stanislas Hosius à Anvers et Johann Grodeck à Vienne sur le ms. X (Vatican, BAV, Ott. gr. 220) et parues toutes deux en 1560. Pour les indications bibliographiques concernant ces deux éditions, voir E. Bihain, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 399-404.

36. Il s'agit de la traduction de J. Grodeck (*Sancti Patris nostri Cyrilli Archiepiscopi Hierosolymorum, catecheses illuminatorum Hierosolymis XVIII. & quinque Mystagogicae*, Cologne, Materne Cholin, 1564).

37. *ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΑΤΗΧΣΕΙΣ* : *S. Patris nostri Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi catecheses*..., Paris, Claude Morel, 1608. Le texte grec est donné avec la traduction latine de Grodeck en regard.

38. *ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝΚΥΡΙΛΛΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ* : *S. Patris nostri Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera quae supersunt omnia* [...], *ex Aede Christi*, Oxford, Richard Sare, 1703.

39. A.-A. Touttée, *Prospectus*, *op. cit.*, p. [1-2], Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 259-259v. Les remarques qui suivent à propos de l'édition de Thomas Milles sont une simple reformulation de celles de dom Touttée.

auteur universellement loué, de dire qu'il a laissé beaucoup à faire aux bons soins de celui qui transpirerait sur le même ouvrage » [40]. Milles, en somme, serait discutable sur les points mêmes où il a été loué : en de certains passages, il aurait plutôt déterioré qu'amendé le texte de Cyrille ; la même remarque vaut parfois pour la traduction. Mais la plus grande faiblesse de l'édition oxfordienne se trouverait dans son appareil de notes. Les passages limpides seraient surchargés d'explications profuses, au lieu que d'autres, obscurs ou méritant explication, seraient livrées sans autre éclairage à la sagacité du lecteur. Cependant c'est surtout leur caractère tendancieux qui ferait problème :

Denique, quod vel unum alterius editionis catholicorum manibus tractandae necessitatem facit, notas suas, multo tamen moderatius quam plurimi, alienis a fide nostra observationibus respersit : quibus catholicae fidei praesidia, quae passim apud Cyrillum occurrunt, non solum legenti occultat, sed etiam Ecclesiae nostrae eripere molitur ; ac sanctum Patrem, invitum licet ac reluctantem, in suorum castra pertrahere contendit [41].

Enfin, ce qui fait peut-être à soi seul la nécessité, pour les catholiques, de tenir en main une autre édition, est qu'il a parsemé ses notes, bien plus modérément toutefois que la plupart des gens, d'observations étrangères à notre foi : ce faisant non seulement il dissimule au lecteur les arguments favorables à la foi catholique, qui se rencontrent partout chez Cyrille, mais il entreprend de les soustraire à notre Église ; et malgré la réticence et la résistance de ce saint Père, il prétend l'attirer dans le camp des siens.

On voit toute l'habileté de ce propos qui vient conclure la recension de l'édition Milles : ici encore la charge n'est pas sans nuances, puisque il est fait crédit à l'éditeur anglican de quelque modération dans l'expression de ses attendus théologiques. Mais l'essentiel est qu'il a, selon dom Touttée, suffisamment franchi les bornes en ce domaine pour justifier par cela seul une nouvelle édition, authentiquement catholique.

Quel crédit faut-il accorder à cette dénonciation un peu rhétorique des écarts de doctrine de Milles ? L'Anglais serait-il le représentant de ces « hérétiques » visés au début du *Prospectus* ? Nous ne le pensons pas [42]. La

40. A.-A. Touttée, *Prospectus*, *op. cit.*, p. [2], Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 259v : *Liceat vero sine laudatissimi authoris, injuria dicere, multa illum alterius, qui in eodem opere desudaret, diligentiae reliquisse.*

41. *Ibid.*

42. Le ms. Fr. 19655 de la BnF contient trois lettres de Th. Milles à dom Mabillon. Dans la première, datée du 23 janvier 1698 (fol. 201v-202), Milles loue les projets ecdotiques des Mauristes, ceux-là mêmes que nous avons évoqués plus haut : l'édition d'Augustin, bien sûr, mais aussi celles d'Athanase (cf. n. 20), de saint Jérôme et de Grégoire de Tours (cf. n. 21). Plus surprenante encore, peut-être, est l'admiration dont y témoigne Milles envers la politique de mécénat de Louis XIV. La deuxième, datée du 16 juin (ou du 16 mai ?) 1698 (fol. 203-203v), fait état d'un échange épistolaire avec Montfaucon touchant l'édition d'Athanase à paraître. Le savant oxfordien y sollicite également l'aide de la congrégation en vue d'une édition d'Arnobe sur laquelle il travaille. « Dieu fasse [conclut-il], que tous ces travaux, et tous ceux que vos efforts entreprennent pour le bien commun de la République des Lettres et de la religion chrétienne, avancent ». Dans la troisième, datée du 12 juillet 1699 (fol. 205-205v), Milles interroge Mabillon sur l'éventuelle présence de manuscrits irénéens dans la bibliothèque de Saint-Germain. Ces lettres témoignent, tant par leur contenu que par leur ton, toujours très amical, d'une grande

figure de Milles est beaucoup moins ici, nous semble-t-il, celle de l'adversaire religieux que celle du rival scientifique. En d'autres termes il s'agit moins, pour dom Touttée, de donner une édition authentiquement catholique face au protestant Milles que de « transpirer » à nouveau sur l'ouvrage que celui-ci a laissé inachevé. Il n'est pas impossible, en revanche, que l'attaque vise la Compagnie de Jésus, l'inimitié entre les deux ordres étant, à cette époque, quasi proverbiale [43].

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que l'édition de Milles représente, pour Touttée, l'émulation idéale : elle est assez imparfaite pour en justifier une nouvelle, mais d'une valeur suffisante pour constituer un défi à la hauteur de l'érudition mauriste. Ce défi, Touttée annonce dans son *Prospectus* de 1715 qu'il va le relever peu de temps après : « Cet ouvrage, annonce-t-il, j'entends le porter à l'impression vers le début du mois d'avril, s'il ne survient entre temps quelque retard dans les affaires que nous attendons d'ici là » [44]. Cette restriction, on va le voir, n'était pas qu'une clause de style...

c. Des atermoiements à l'édition posthume

Compte tenu des délais d'impression et de diffusion qui étaient ceux des ouvrages savants au début du XVIII^e^ siècle [45], il est difficile de déterminer dans quelle mesure la sortie annoncée du Cyrille de dom Touttée, dont la mise sous presse était sans doute prévue pour avril 1715 [46], a effectivement subi ce « retard » dont l'éditeur envisageait l'éventualité pour mémoire. On n'anticipera pas beaucoup sur la suite en rappelant que le volume n'a été donné au public qu'en 1720, soit quelque cinq ans après le printemps 1715 : un tel délai implique donc que des événements ont effectivement retardé, dans des proportions qu'il nous est très difficile d'évaluer, la publication de l'ouvrage. Il nous faut ici envisager trois ordres de causes possibles ou attestées : scientifiques, politiques et personnelles.

complicité intellectuelle entre les correspondants mais aussi, et surtout, de l'intérêt admiratif que porte Milles aux travaux de la congrégation. Rien n'y est dit, malheureusement, des projets cyrilliens de leur auteur. On ne sait rien non plus d'une éventuelle rupture qui aurait pu survenir entre les mauristes et lui-même.

43. L'affaire dite des « thèses de Clermont », par exemple, doit beaucoup, si l'on en croit MARTÈNE (*Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. cit., vol. VIII, p. 4-5), aux suites du procès qui avait opposé les bénédictins de la Chaise-Dieu aux jésuites, au détriment de ces derniers. Elle procèderait donc, entre autres, de menées vindicatives d'ennemis de la congrégation, dont quelques religieux de la Compagnie.

44. A.-A. TOUTTÉE, *Prospectus*, *op. cit.*, p. [3], Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 260 : *Opus prelo ad calendas apriles, nisi aliqua intercurrat rerum quas adhuc exspectamus mora, subjicere cogitamus*.

45. Les vicissitudes des négociations avec les imprimeurs sont bien documentées, en particulier, dans le cas des éditions de Montfaucon : voir, à ce sujet, le dossier documentaire présenté par P. GASNAULT, « Traités des mauristes avec leurs graveurs », dans *L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés*, Paris 1999 (Collection des Études augustiniennes. Série Moyen-Âge et temps modernes, 34), p. 57-108. Aucun document équivalent n'est, malheureusement, venu à notre connaissance pour l'édition de Cyrille par dom Touttée.

46. Inséré à la fin de l'année 1714 dans les Annales de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le *Prospectus* a pu être composé à cette période et remis à l'impression au début de 1715, puisque le document imprimé porte ce millésime. Si l'on admet cette hypothèse, il s'agirait donc du mois d'avril 1715.

– La question des manuscrits et le dépôt du fonds Coislin

En 1716, Henri-Charles de Coislin, alors évêque de Metz, met en dépôt à Saint-Germain sa collection de manuscrits, celle-là même qui deviendra le célèbre fonds Coislin [47] : ce fait est dûment consigné dans les *Annales* de l'abbaye [48]. Celles-ci ajoutent très justement que, parmi ces manuscrits, « les plus considérables sont grecs », et que « Dom Bernard de Montfaucon en avait déjà fait imprimer le catalogue dès l'année précédente » [49]. Le numéro 227 du catalogue Coislin [50], un parchemin du XI^e^ siècle, est en effet un des témoins importants de la tradition manuscrite des *Catéchèses* de Cyrille [51].

L'arrivée du fonds à Saint-Germain a-t-elle pu avoir une quelconque influence sur le travail de Touttée, en l'obligeant, notamment, à compléter ses collations au dernier moment ? C'est hautement improbable : il a probablement suivi pas à pas les travaux de catalogage de Montfaucon, entrepris bien avant le dépôt de la collection, et pris connaissance assez tôt de l'existence du manuscrit 227 ; il reconnaît d'autre part avoir eu ses entrées auprès du bibliothécaire de Coislin, Blanchard [52]. Ce n'est donc probablement pas là qu'il faut chercher la source de ce retard ; car Touttée, comme tous ses confrères mauristes, fait face durant ces années à un événement dont les répercussions sont d'une tout autre ampleur : la publication de la bulle *Unigenitus*.

47. Quelques jours après, ce qui subsiste du fonds manuscrit de l'ancienne abbaye de Saint-Maur-des-Fossés est également déposé à Saint-Germain, non sans une transaction préalable quelque peu délicate (A.-A. Touttée, *Abrégé*, Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 272-272v). Pour autant que l'on sache ce fonds n'intéresse pas notre étude.

48. « Le jeudi 6 février on transporta dans la bibliothèque ancienne de la Communauté par ordre de Mgr de Coislin évêque de Metz et premier aumônier du roi, les manuscrits de sa bibliothèque, dite aussi de Séguier, au nombre de près de 4 000, pour y être conservés en dépôt. On dit que ce prélat a dessin de les laisser à la Communauté à sa mort, et qu'il s'en est même expliqué à quelques-uns de ses amis. On a placé ces manuscrits auprès du cabinet ancien où étaient enfermés ceux de la Communauté, et on doit les séparer de la bibliothèque par une grille ou une porte ». Une autre relation de ce dépôt se lit un peu plus loin dans le même manuscrit (A.-A. Touttée, *Abrégé*, Paris, BnF, ms. Fr. 18817, fol. 272-272v, 275) : « M. de Coislin [...] n'ayant pas un lieu commode pour mettre sa bibliothèque de manuscrits qui sont très considérables et en grand nombre a prié notre R. P. Prieur de lui donner une place en ce monastère, ce qui lui a été accordé volontiers. De sorte qu'au commencement de carême environ ses manuscrits ont été apportés ici et ont été mis dans le côté de notre bibliothèque qui répond au dortoir de la Congrégation. Cet endroit a été enfermé par une grille de fer que le R. P. Prieur y a fait mettre afin qu'ils fussent en plus grande sûreté et a nommé [*sic*] Dom Martin Bouquet pour avoir soin de ces manuscrits et en faire le catalogue ».

49. B. de Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana, sive Manuscriptorum omnium graecorum quae in ea continentur, accurata descriptio...*, Paris, Louis Guérin et Charles Robustel, 1715.

50. *Ibid*., p. 279-280 ; cf. Robert Devreesse, *Catalogue des manuscrits grecs. II. Le fonds Coislin*, Paris, 1945, p. 207.

51. C'est le manuscrit qu'E. Bihain désigne par la lettre C dans *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit*., p. 68-78.

52. A.-A. Touttée, *Praefatio*, XXI, op. cit. : ... *praesidium longe maximum in Coisliniana constitutum habui, quam excellentissimus Metensis episcopus DD. Henricus du Cambout, dux de Coislin, pro suo singulari in nos amore, asservandam in hac San-Germanensi monasterio deposuit : ei praefectus antea fuerat vir clar. D. Blanchard, doctor Sorbonicus, quem facilem et humanum expertus sum.*

– La bulle *Unigenitus* et l'appel au concile : vers la fin de dom Touttée

Il ne nous appartient pas ici de retracer les événements qui mirent la congrégation en émoi entre la publication de la bulle en 1713 et l'appel au concile des évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne en date du 1er mars 1717. Rappelons simplement ici que l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés a largement ratifié cet appel, comme en atteste l'acte enregistré en date du 17 mars. Dom Touttée, comme du reste dom Maran et dom d'Issart, alors supérieur de la communauté, sont appelants dès cette date [53]. Cet appel est ratifié par la diète provinciale de la congrégation réunie le 16 avril de la même année à Saint-Denis [54]. Dom Touttée et dom Maran, en même temps que le reste de la communauté, le renouvelleront le 27 septembre 1718 [55].

Ici encore il est difficile de se faire une idée précise de l'influence qu'ont pu avoir, non seulement sur le travail, mais plus généralement sur la santé et la qualité de vie de dom Touttée, les controverses ecclésiastiques qui ont fait rage en cette décennie 1710 autour de la bulle et de l'appel. Cependant la vague de décès qui frappe la communauté de Saint-Germain en cette période donne à penser :

> Dom Massuet [...] mourut [...] en 1716, victime de son acharnement au travail, [...] mais probablement aussi du « climat délétère », comme Dom Coustant, Dom Mopinot et Dom A.[-A.] Touttée, éditeur de S. Cyrille de Jérusalem. Il est difficile, en effet, de ne pas faire le rapprochement entre ces disparitions consécutives et la tension qui régnait alors dans la Congrégation, comme dans toute l'Église de France, avant et surtout après la publication de la bulle *Unigenitus*. [56]

De fait, dès la fin de l'année 1715, dom Touttée est frappé d'une maladie respiratoire qui a toutes les apparences de la tuberculose :

> Quoi qu'il parût d'une très bonne complexion, il ne laissa pas cependant d'être attaqué d'un rhume vers la fin de 1715 qui lui causa beaucoup d'incommodités et qu'il supporta avec beaucoup de patience. Mais son mal s'étant augmenté sur la fin de 1716, sa poitrine fut fort attaquée, il cracha le sang plusieurs fois, sans que les médecins pussent y apporter du remède. Il commença alors à penser sérieusement à la mort et à s'y préparer [57].

Sa mort survient le soir de Noël 1718. Le récit le plus circonstancié de ses derniers jours nous est donné par le *Nécrologe* :

> Voyant que ses forces diminuaient de jour en jour, et craignant de se voir hors d'état de recevoir les sacrements avec l'attention et la piété nécessaires, il les demanda, la veille de la Conception de la Sainte Vierge [58] [...]. Avant que de recevoir le saint

53. Gabriel-Nicolas Nivelle, *La constititution* Unigenitus *déférée à l'Église universelle...*, vol. I, Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1757, p. 270 ; cf. Y. Chaussy, *Les bénédictins de Saint-Maur. Tome II*, *op. cit.*, p. 81.

54. G.-N. Nivelle, *La constititution* Unigenitus, *op. cit.*, vol. III, p. 319-320.

55. *Ibid.*

56. Y. Chaussy, *Les bénédictins de Saint-Maur. III. L'histoire littéraire, vues générales*, Paris, 2001, Bibliothèque bénédictine, 5, p. 188.

57. *Les bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés. 1630-1792. Nécrologe*, éd. cit., p. 115. Ce passage est utilisé par R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, p. 403.

58. C'est-à-dire le 7 décembre 1718.

viatique il protesta qu'il voulait mourir dans la communion et la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine, et qu'il renouvelait son appel au futur Concile de la Constitution de N. S. Père le Pape qui commence par ce mot *Unigenitus*, persuadé [...] qu'elle n'était pas recevable ; ne croyant pas d'ailleurs par cette conduite déroger à son devoir de véritable enfant de l'Église, mais croyant y être obligé par l'amour de la vérité. Dans les dix-neuf jours qui lui sont restés de vie, il s'est occupé entièrement de Dieu et de la méditation des choses célestes, demeurant tranquille et attendant avec beaucoup de constance l'heure de sa mort qui arriva le jour de Noël pendant vêpres [59].

Sans imputer explicitement la mort de dom Touttée aux malheurs du temps, le récit du *Nécrologe* ne se fait pas faute de rappeler que celui-ci est resté appelant jusqu'à son dernier souffle. Le récit de dom Le Cerf, moins factuel, frappe par sa conclusion d'une concision toute militante : Touttée, écrit-il, « renouvela son appel avant de recevoir les sacrements ; il avait toujours les yeux attachés sur son crucifix et il remerciait sans cesse le Seigneur de ce qu'il lui avait donné assez de lumières pour connaître la vérité et assez de fermeté pour la défendre » [60].

La mort d'Antoine-Augustin Touttée, moine bénédictin, helléniste érudit et appelant convaincu, est une grande perte pour la congrégation de Saint-Maur, mais aussi pour les cercles savants de l'époque. Cependant son travail d'édition était, selon toute vraisemblance, déjà suffisamment avancé à sa mort pour ne pas nécessiter d'être repris à nouveaux frais. Moins de deux ans plus tard son confrère Prudent Maran va enfin livrer cette édition au public.

3. Cyrille après Touttée

Au début de l'année 1720 [61] le Cyrille de Jérusalem mauriste paraît enfin. Dom Maran n'en a guère rédigé que l'éloge du défunt qui suit la préface [62], et ce sous le couvert de l'anonymat : l'ouvrage, pour autant que l'on sache, est entièrement ou presque de la main d'Antoine-Augustin Touttée, et la page de titre, sans ambiguïté aucune, porte son seul nom. De fait, matériellement, dom Maran ne peut guère avoir eu le temps d'ajouter beaucoup au travail de son infortuné confrère : celui-ci, comme on l'a vu, est décédé à Noël 1718, et l'édition a dû sortir des presses au plus tard à l'automne 1719 [63].

a. L'« édition Touttée »

L'ouvrage est un bel in-folio de quelque 630 pages imprimées [64]. Après la préface, le petit texte de dom Maran et la liste des manuscrits, non paginés, on

59. *Les bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés. 1630-1792. Nécrologe*, éd. cit., p. 115-116. Cf. R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, p. 403-404 ; E. Martène, *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. cit., vol. ix, p. 64-65.

60. [Jean-Philippe Le Cerf de la Viéville], *Histoire de la Constitution Unigenitus*, Utrecht : aux dépens de la Compagnie, 1736, p. 41.

61. Le privilège royal porte la date du 1er février.

62. P. Maran, *Videtur hic locus esse admonendi lectoris...*, éd. cit., p. [1].

63. L'approbation rédigée par l'helléniste et académicien Guillaume Massieu par délégation du garde des Sceaux est datée du 3 novembre 1719.

64. Pour les subdivisions de l'ouvrage avec leurs paginations respectives, on se reportera à la table des matières donnée en annexe 1. Voir aussi la reproduction du frontispice en annexe 2, fig. 1.

trouve trois *Dissertationes* dont les colonnes sont numérotées en romain : la première concerne la vie de saint Cyrille ; la deuxième, ses écrits ; la troisième, sa doctrine. Suivent les témoignages anciens sur l'auteur et son œuvre, le cas échéant avec traduction latine.

Vient ensuite l'édition des œuvres, avec texte grec et traduction latine en regard, sur deux colonnes, chaque page étant pourvue d'un seul chiffre arabe [65]. Le morceau de bravoure de cette édition est évidemment le double corpus des *Catéchèses*, soit les dix-huit prébaptismales précédées de la *Procatéchèse*, puis les cinq mystagogiques. Chacune de ces vingt-quatre homélies est précédée d'une courte introduction appelée tour à tour *monitum*, *admonitio*, *praeloquium* ou *prologus*. Pour remplir son programme ecdotique, qui consistait, comme on l'a vu, à faire encore mieux que Milles dans l'établissement du texte, Touttée a utilisé des témoins dont le nombre est sans commune mesure avec ce qu'a pu faire son prédécesseur, pour ne rien dire de l'indigence des éditions précédentes. Nous ne détaillerons pas ici tous les témoins utilisés par Touttée, d'autant que certains sont tardifs et moins intéressants pour la tradition au regard de la critique textuelle contemporaine : contentons-nous de signaler les plus significatifs d'entre eux – les plus « considérables », pour reprendre la terminologie mauriste. Touttée a en effet collationné de première main deux manuscrits issus de fonds français : le premier est en dépôt à l'époque dans la bibliothèque de Colbert [66] ; le second, désigné sous l'expression *codex Regius* et entré à la Bibliothèque royale sous la cote 2503 [67]. Malgré leur datation relativement récente – tous deux datent du XIV^e^ siècle, ce sont deux témoins importants. Par ailleurs Touttée a profité, comme il est naturel, des leçons collationnées par Milles [68]. Mais la plus grande innovation ecdotique apportée par son édition est sans aucun doute la collation indirecte du manuscrit numéro 86 du fonds Ottoboni. Ce témoin, de loin le plus ancien de la tradition puisqu'il peut dater de la fin du IX^e^ siècle [69], était resté complètement ignoré des

65. Touttée est le premier, à notre connaissance, à utiliser le découpage de chacune des homélies en chapitres courts, dont le nombre varie ainsi d'une dizaine à une quarantaine. Ce découpage, désormais classique, sera repris à l'identique par les réimpressions, éditions et traductions ultérieures.

66. Ayant appartenu auparavant à Henri de Mesmes, d'où sa désignation de *codex Mesmianus* dans la préface de l'édition Touttée, il y figure jusqu'en 1732 sous la cote 4863 (Catalogue de la bibliothèque de Colbert, Paris, BnF, Baluze 101, fol. 195v). Touttée a pu le consulter grâce à l'aide du bibliothécaire Blaise Duchesne (A.-A. Touttée, *Praefatio*, XXI, *op. cit.*). Aujourd'hui conservé par la BnF sous la cote Gr. 954, il est désigné par la lettre P (E. Bihain, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 99-102).

67. Ce ms. Q (E. Bihain, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 95-98), aujourd'hui BnF, Gr. 1335, entré à la Bibliothèque royale sous la cote 2503, est issu de la collection du cardinal Mazarin.

68. Notamment de celles qui proviennent du ms. R (Oxford, Bodleian Library, Roe 25), daté du XI^e^ ou du XII^e^ siècle, et du *Codex Casaubon* (témoin q, notes critiques manuscrites portées sur un exemplaire de l'édition Prévot à partir d'un manuscrit déjà perdu au XVIII^e^ siècle) ; cf. E. Bihain, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit.*, resp. p. 88-95 et 151-154.

69. Voir Boris Fonkič, « Datazione dei codici greci in minuscola », dans Byzantina Mediterranea. *Festschrift für Johannes Koder zum 65. Geburtstag*, dir. Klaus Belke, Ewald Kislinger, Andreas Külzer *et al.*, Vienne, 2007, p. 177.

érudits jusqu'alors. Dom Touttée a eu la chance d'en recevoir une collation effectuée par dom Philippe Raffier à l'époque où celui-ci était « procureur général en la Cour de Rome » [70]. L'édition atteint donc sans contredit, du point de vue de l'établissement du texte, le but que son auteur lui avait assigné : ayant collationné cinq des témoins les plus importants de la tradition [71] et en ayant souvent tiré le meilleur parti, Touttée surpasse largement son prédécesseur en cette matière.

Ce texte, comme annoncé en 1715, est enrichi d'un copieux appareil de notes dont il faut reconnaître, à l'usage, qu'elles sont le plus souvent des notes critiques, littéraires ou historiques : Touttée a eu l'intuition fort judicieuse de regrouper l'essentiel des points de doctrine controversés dans la troisième *Dissertatio*. Ces notes sont souvent, jusqu'à nos jours, une aide précieuse pour le lecteur. C'est donc à juste titre que Prudent Maran écrit ce qui suit dans son texte :

Utrum eximium hunc scriptorem accurate interpretatus sit, commode emendaverit, illustravit erudite, publico judicio statui malo, quam mea praedicatione. [...] *Authores nonnulli fuerant, ut in notis apponendis parcus esset et tenuis, alii dehortati, ne lectorem aptis ad S. Patris contextum, ad dogma et disciplinam observationibus defraudaret. Maluit multorum utilitati servire, quam paucorum fastidia fugere* [72].

Est-il entré avec exactitude dans la pensée de cet auteur exceptionnel, a-t-il fait les corrections appropriées, l'a-t-il éclairé de son érudition ? Je préfère que ces questions soient tranchées par le jugement du public, plutôt que par mes discours. [...] Certains lui avaient conseillé d'être parcimonieux et concis dans l'utilisation de ses notes, d'autres l'exhortaient à ne pas priver le lecteur de remarques pertinentes sur le contexte, la doctrine et l'enseignement du saint Père. Il aima mieux se rendre utile au plus grand nombre qu'éviter l'ennui à quelques-uns.

On peut donc considérer, en forçant à peine le trait, que l'édition Touttée est pour son époque un modèle du genre, presque inattaquable quant à la réalisation de ses objectifs scientifiques. Cela, pourtant, ne suffit pas à désarmer les adversaires de la congrégation, qui saisiront le premier prétexte théologique venu pour l'attaquer.

70. C'est-à-dire à une date dont le terminus *a quo* est 1711. R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, p. 791 : « Dom Raffier sut gagner l'estime de plusieurs cardinaux, et la fameuse Bibliothèque d'Ottoboni lui fut toujours ouverte. Ce fut là qu'il trouva une lettre et les Catéchèses de Saint Cyrille de Jérusalem, dont il tira les variantes et les envoya à Dom Touttée, qui en a parlé avec éloge. Ce savant éditeur cite souvent les manuscrits que lui avait envoyés le Père Raffier. Il en avait aussi procuré à D. Bernard de Montfaucon et aux éditeurs de Saint Basile. » Touttée a pu faire la connaissance de Raffier, auvergnat d'origine comme lui, à Saint-Alyre de Clermont, pour autant que l'on retienne l'information de E. Martène (voir *supra*, n. 7) selon laquelle Touttée aurait fait sa profession dans cette abbaye. Si tel était le cas, Touttée aurait pu faire partie des élèves remuants mêlés à l'affaire dite des « thèses de Clermont » (voir E. Martène, *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. cit., vol. IX, p. 6-7 ; cf. *supra*, n. 43), dans laquelle Raffier figurait au demeurant en bonne place au nombre des professeurs subversifs. Mais, si le rôle du second dans ces événements est bien attesté (voir R.-P. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, *op. cit.*, p. 790), celui du premier est purement conjectural.

71. Soit, si l'on récapitule par ordre chronologique, les mss O, C, R, Q et P. Cf. E. Bihain, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 418-420.

72. P. Maran, *Videtur hic locus esse admonendi lectoris...*, éd. cit., p. [1].

b. La recension des Mémoires de Trévoux *et la réplique de dom Maran*

Les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, dits *Mémoires de Trévoux*, consacrent deux longs articles distincts, numérotés CI et CII, à l'édition Touttée [73]. Cette subdivision, pour artificielle qu'elle soit, présente quelque habileté rhétorique : si la première recension, entièrement consacrée à l'édition du texte en tant que telle, ne peut guère en faire autre chose que des éloges, la seconde, deux fois plus longue que la première, ne porte que sur les *Dissertationes*. Ce deuxième article, tout en soulignant à juste titre les ambiguïtés doctrinales de Cyrille, ergote sur la présentation qu'en fait dom Touttée sans rien y ajouter de neuf : on reproche au savant mauriste d'avoir évoqué la possibilité d'accointances « semi-ariennes » de Cyrille pour mieux les disculper ensuite. L'auteur de l'article a l'habileté de ne pas trancher sur le fond, tant il serait inutile d'en dire plus : si Touttée a soutenu que Cyrille était véritablement semi-arien, il a condamné *de facto* un saint docteur contre le jugement de l'Église. En somme les *Mémoires* prétendent discréditer l'œuvre de Touttée sur cela même qui fonde une partie de sa valeur : l'utilisation nuancée des sources historiques et une tentative de remise en situation doctrinale qui, pour être pleinement confessionnelle – il pourrait difficilement en être autrement – n'en constitue pas pour autant un pur jugement hérésiologique.

Échaudé par cette attaque, dom Maran croit devoir une réponse en bonne et due forme à la mémoire de son confrère. Il rédige donc un opuscule de quelque 140 pages dont le titre dit assez le projet [74]. L'ouvrage répond point par point aux reproches faits par l'article CII des *Mémoires* à la présentation doctrinale de Touttée. Il est divisé en quinze chapitres dont la plupart visent à remettre en perspective, comme l'avait fait Touttée auparavant, le parti, ou plutôt les partis ecclésiastiques orientaux regroupés artificiellement par la tradition hérésiologique sous le nom de « semi-ariens » [75]. Fait notable, Maran y prend aussi la peine de réfuter, avec des arguments pleinement littéraires et philologiques, les approximations qui sous-tendent en partie l'argumentation de ses adversaires [76]. En somme, conclut-il, les propos des détracteurs de Touttée sont comme l'hommage du vice à la vertu. Nous lui laisserons le dernier mot sur ce point :

> Il serait contre la civilité de ne pas remercier les censeurs du compliment obligeant qu'ils ont fait à l'imprimeur, lorsqu'ils ont dit que le public a lieu d'être content de lui, qu'il n'a rien épargné pour la beauté de son édition, et que de ce côté-là elle peut passer pour une des meilleures que nous ayons [77]. On n'a point besoin de leurs éloges pour ce qui regarde le travail de l'éditeur ; on se flatte que les plus habiles connaisseurs rendront toujours justice à l'exactitude du texte et de la version, à l'érudition et au

73. *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, décembre 1721, art. CI, p. 2338-2353, et CII, p. 2353-2384.

74. P. MARANT, *Dissertation sur les semiariens, dans laquelle on défend la nouvelle édition de S. Cyrille de Jérusalem contre les auteurs des* Mémoires de Trévoux, Paris, J. Vincent, 1722.

75. Et ce dès l'Antiquité puisque, dès la fin du IV^e^ siècle, Épiphane consacre tout le livre 73 de son *Panarion* aux ἡμιάρειοι.

76. Voir en particulier les chap. 14 et 15.

77. Il n'aura pas échappé au lecteur que l'auteur de l'article des *Mémoires* a renvoyé malignement à Touttée l'éloge ironique dont lui-même avait gratifié Milles.

jugement qu'on voit dans les notes et dans les dissertations. Mais comme il est assez difficile de contenter tout le monde en ce qui regarde l'impression, on remercie les auteurs des *Mémoires* d'avoir bien voulu assurer le public, que de côté-là la nouvelle édition de S. Cyrille est une des meilleures que nous ayons [78].

On ne sache pas que la polémique, après cette réponse bien sentie, se soit prolongée bien au-delà. Il est, plus généralement, bien difficile d'évaluer la portée respective du blâme et de la louange dans la réception de l'édition Touttée au XVIII[e] siècle. C'est au siècle suivant, par la grâce d'un autre Auvergnat, le Sanflorain Jacques-Paul Migne, que l'œuvre du Riomois va passer à la postérité.

Conclusion en forme d'épilogue : la *Patrologie*, et après ?

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les entreprises éditoriales de l'abbé Migne, quand bien même on s'en tiendrait à la *Patrologie grecque* qui nous occupe [79]. Parfois dénigré pour sa tendance au réemploi de travaux antérieurs [80], le directeur des Ateliers de Montrouge a su, du moins, s'entourer de collaborateurs de valeur [81]. Ce fait explique que, quand bien même les éditions données par la *Patrologie* sont des réimpressions d'ouvrages antérieurs, le choix en est souvent judicieux : dans le cas qui nous occupe il eût été difficile, dans les premières décennies du XIX[e] siècle, d'en faire un meilleur que celui de l'édition Touttée pour les œuvres de Cyrille de Jérusalem. Il serait passionnant pour le chercheur contemporain de connaître le détail des réfléxions et des investigations qui ont décidé Migne à réimprimer l'édition mauriste. Malheureusement, comme on le sait, la majeure partie de ses archives a brûlé dans l'incendie des Ateliers de Montrouge, en 1868. Toujours est-il que Cyrille de Jérusalem occupe le volume 33 de la *Patrologie grecque*, et qu'à ce titre il fait partie de la première série de volumes de cette collection, publiée dès 1857 [82]. Ce faisant l'ouvrage acquiert une renommée paradoxale : celle d'une pièce de collection à grande diffusion. Migne a fait beaucoup pour la gloire posthume de Touttée en mettant son édition à la portée des séminaires et des universités de France, et ce d'autant plus que, contrairement à ce qui s'est passé pour beaucoup d'autres auteurs depuis la fin du XIX[e] siècle, Cyrille de Jérusalem n'a pas rencontré l'édition critique qui aurait relégué le volume de la *Patrologie* au rang de document historiographique.

78. P. Maran, *Dissertation sur les semiariens*, *op. cit.*, p. 138-139.

79. Sur les projets éditoriaux de Migne, voir Adalbert-Gautier Hamman, *Jacques-Paul Migne. Le retour aux Pères de l'Église*, Paris 1975 (Le point théologique, 16), et, dans une perspective un peu plus vaste, *Migne et le renouveau des études patristiques. Actes du colloque de Saint-Flour (7-8 juillet 1975)*, dir. André Mandouze et Joël Fouilheron, Paris, 1985 (Théologie historique, 66).

80. R. Howard Bloch, *God's Plagiarist. Being an Account of the Fabulous Industry and Irregular Commerce of the abbé Migne*, Chicago, 1994.

81. Voir par exemple, à ce sujet, Charles Chauvin, *L'abbé Migne et ses collaborateurs. 1800-1875*, Paris, 2010.

82. Comme en atteste le millésime mentionné sur l'exemplaire en dépôt à la Bodleian Library, Blackfriars Library, cote BQ 308 PLG 33.

Un fait, à cet égard, signale encore au lecteur contemporain la valeur de l'édition mauriste : la comparaison avec l'édition allemande la plus récente. Celle-ci a été publiée en deux volumes par Wilhelm Karl Reischl et Joseph Rupp [83] à peu près à l'époque où Migne faisait réimprimer Touttée. La date et l'origine de l'ouvrage pouvaient faire espérer une édition critique peut-être plus au goût du jour, sinon plus fouillée, que celle du Français. Las ! de l'aveu même de Reischl, la motivation première de ce projet d'édition allemande est la rareté des éditions de Milles et – à l'époque – de Touttée, et le souhait de fournir aux étudiants une édition d'un maniement aisé et d'un prix modique [84]. En ce qui concerne l'établissement du texte, les éditeurs allemands s'en sont donc essentiellement tenus aux manuscrits dont ils disposaient, à savoir deux témoins munichois pour Reischl [85] et un témoin viennois supplémentaire pour Rupp [86]. En d'autres termes, malgré ses qualités, l'édition Reischl-Rupp n'apporte rien de plus neuf que celle de Touttée.

Celle-ci est donc encore, et pour quelques années sans doute, l'édition de référence pour les chercheurs qui s'intéressent à Cyrille de Jérusalem : tout d'abord au sens où, étant la plus accessible par le biais de la *Patrologie*, elle est celle à laquelle on se réfère comme naturellement ; ensuite parce que la somme d'érudition qu'elle offre au lecteur contemporain n'a pas été dépassée à ce jour.

Il serait évidemment vain de spéculer sur ce qu'auraient été les réalisations postérieures d'Antoine-Augustin Touttée s'il n'était pas mort prématurément, et à tout prendre l'œuvre qu'il a achevée en quelques brèves années suffit à forcer l'admiration ; d'autant que le mauriste, comme on l'a vu, était aussi un homme de convictions engagé dans la vie ecclésiale de son temps : pour toutes ces raisons il nous semble mériter d'être quelque peu redécouvert. Nous espérons y avoir modestement contribué.

Sébastien GRIGNON

Centre Jean Pépin UMR 8230
CNRS Villejuif

83. *ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ = S. Patris nostri Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera quae supersunt omnia*, vol. I, éd. Wilhelm Karl REISCHL, et vol. II, éd. Joseph RUPP, Munich, 1848-1860.

84. *S. Patris nostri Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera*, vol. I, éd. cit., p. VIII-IX.

85. Il s'agit des mss M et D, Munich, Bayerische Staatsbibliothek, resp. n° 394 et 278 ; *S. Patris nostri Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera*, vol. I, éd. cit., p. CXLVII. Le premier, daté du X ou XI^e^ s., est un témoin ancien de grande valeur. Cf. E. BIHAIN, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 43-51.

86. Soit le ms. W, Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Th. gr. 29, que Rupp a pu lire grâce à une collation effectuée par son collègue Joseph Müller (*S. Patris nostri Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera*, vol. II, éd. cit., p. III). Ce témoin, daté du XI^e^ s., est lui aussi important (E. BIHAIN, *La tradition manuscrite grecque des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, *op. cit.*, p. 78-85).

ANNEXE 1

PLAN ABRÉGÉ DE L'ÉDITION DES ŒUVRES DE CYRILLE DE JÉRUSALEM PAR ANTOINE-AUGUSTIN TOUTTÉE [87]

[I. Présentation des œuvres]

PRAEFATIO [fol. 1-6 non paginés]

NOTITIA CODICUM MANUSCRIPTORUM [fol. 7 non paginé]

DISSERTATIONES CYRILLIANAE. [col. i-ccl]

DISSERTATIO PRIMA. De vita, & rebus gestis S. Cyrilli Hierosolymitani. [col. i-xcii]

DISSERTATIO SECUNDA. De scriptis S. Cyrilli [col. xciii-cxxxiv]

DISSERTATIO TERTIA. De variis Cyrillianae doctrinae capitibus. [col. cxxxv-ccl]

VETERUM TESTIMONIA DE S. CYRILLO HIEROSOLYMITANO, EJUSQUE SCRIPTIS. [p. cclii-ccliii]

TITULI CATECHESEON [p. cclxiv-cclxvi]

[II. Texte grec, traduction latine et notes]

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΑΤΗΧΣΕΙΣ

S.P.N. Cyrilli Hierosolymitani archiepiscopi Catecheses [p. 1-302]

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΚΑΤΗΧΗΤΙΚΟΙ ΛΟΓΟΙ πρὸς τοὺς νεοφωτίστους πέντε

EJUSDEM CATECHETICAE ORATIONES Ad recens baptizatos quinque [p. 306-332]

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΟΜΙΛΙΑ

Εἰς τὸν παραλυτικὸν τὸν ἐπὶ τὴν κολυμβήθραν

SANCTI PATRIS NOSTRI CYRILLI HIEROSOLYMITANI HOMILIA

In Paralyticum ad piscinam probaticam jacentem [p. 336-344]

Μηνὶ Μαΐῳ, ζ' ἡμέρᾳ

ΤΟΥ ΑΓ. ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΕΠΙΣΤΟΛΗ ΠΡΟΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΟΝ ΤΟΝ ΕΥΣΕΒΕΣΤΑΤΟΝ ΒΑΣΙΛΕΑ,

Περὶ τοῦ ἐν οὐρανοῖς σημείου τοῦ σταυροῦ ἐκ φωτός, ἐν Ἱεροσολύμοις ὀφθέντος.

Mense Maio, die septima.

87. Nous nous sommes efforcé de respecter autant que possible la hiérarchisation des titres et compléments de titres de l'édition originale, ainsi que leur ponctuation ou absence de ponctuation éventuelle ; ont été omis, en revanche, les titres de détail, en particulier ceux qui portent signalement individuel des catéchèses prébaptismales et mystagogiques, ainsi que le signalement des introductions (*monitum*, etc.) propres à chacune d'elles.

SANCTI CYRILLI EPISTOLA AD CONSTANTIUM PIISSIMUM IMPERATOREM,
De signo lucidae crucis Hierosolymis viso, quod in caelis apparuit. [p. 345-354]
TESTIMONIA VETERUM
De signo Crucis Hierosolymis viso. [p. 355-356]
FRAGMENTA DEPERDITORUM S. CYRILLI HIROSOLYMITANI OPERUM [p. 357-358]
OPERA S. CYRILLI SUPPOSITA. [p. 359-388]
VARIANTES LECTIONES MINORI MOMENTI. [p. 389-394]

[III. Appendices]

EORUM QUI S. CYRILLUM HIEROS. EDIDERE EPISTOLAE DEDICATORIAE, PRAEFATIONES, ANIMADVERSIONES SELECTAE
JONANNIS GRODECII EPISTOLA DEDICATORIA [p. 395-398]
THOMAE MILLES S. T. B. IN SUAM CYRILLI HIEROSOLYMITANI Oxoniensem e theatro Scheldoniano editionem an. 1703. Praefatio [p. 399-403]
SELECTAE EJUSDEM THOMAE MILLES IN B. CYRILLI SCRIPTAE NOTAE. [p. 403-416]
DESCRIPTIO ET HISTORIA BASILICAE S. RESURRECTIONIS [col. 417-426]
INDEX LOCORUM SCRIPTURAE SACRAE A CYRILLO CITATORUM [p. 426-437]
INDEX RERUM Quae Cyrilli catechesibus, notis, appendice & dissertationibus praeviis continentur [p. 438-472]

ANNEXE 2

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ

ΚΥΡΙΛΛΟΥ

ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ

ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ

ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ.

S. CYRILLI

ARCHIEPISCOPI

HIEROSOLYMITANI

OPERA QUÆ EXSTANT OMNIA.

ET EJUS NOMINE CIRCUMFERUNTUR.

Ad Manuscriptos codices nec-non ad superiores Editiones castigata, Dissertationibus & Notis illustrata, cum nova interpretatione & copiosis indicibus.

Cura & studio Domni ANTONII-AUGUSTINI TOUTTE'E, *Presbyteri & Monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri.*

C. 67.

PARISIIS.

Typis JACOBI VINCENT, via S. Severini, sub signo Angeli.

M DCC XX.

CUM APPROBATIONE ET PRIVILEGIO REGIS.

Fig. 1. – Paris, Bibliothèque nationale de France, frontispice de l'édition des œuvres de Cyrille de Jérusalem par Antoine-Augustin Touttée, Paris, Jacques Vincent, 1720, in-fol. © BnF.

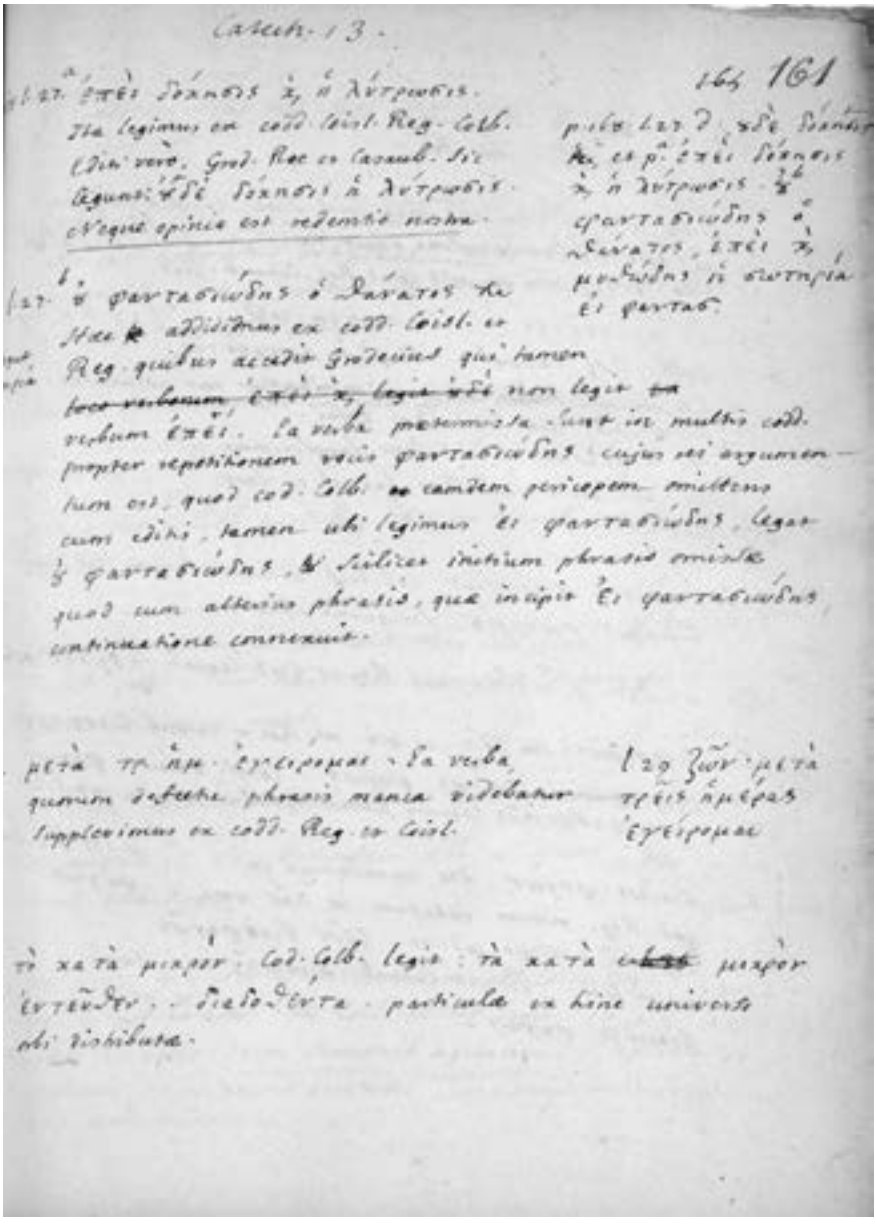

Fig. 2. – Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. Suppl. gr. 425, p. 164 [fol. 161], notes manuscrites de dom Touttée préparatoires à l'édition, notes critiques sur Cat. 13, 4 (sur la pagination d'origine et la foliotation de seconde main, voir *supra* n. 28). © BnF.

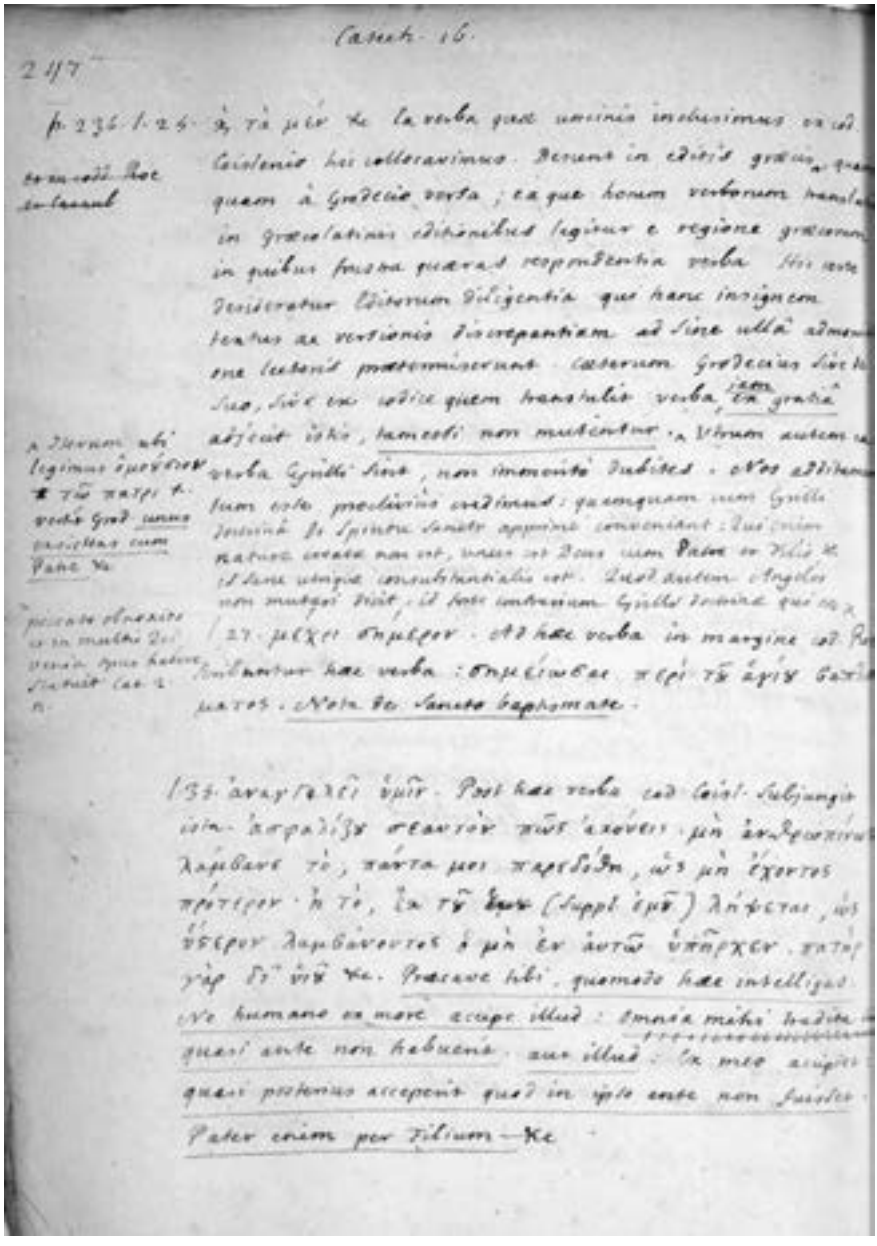

Fig. 3. – Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. Suppl. gr. 425, p. 247 [fol. 205v], notes manuscrites préparatoires à l'édition, notes critiques sur Cat. 16, 24 (cette page étant un verso, elle n'a pas reçu de nouvelle foliotation et la pagination d'origine y susbsiste seule). © BnF.